

INFORMATIONS aux PILOTES ULM

COUPE ICARE 2011

I - CONSIGNES GENERALES

1- Les pilotes désirant se rendre en vol sur la piste ULM de LUMBIN doivent au préalable remplir une fiche d'enregistrement (voir ci modèle dessous) et la retourner au préalable par mail avant le 22 septembre 2011 louis.collardeau@araymond.com ou fax 04 76 70 56 21 pour obtenir un numéro d'autorisation par la direction des vols.

2 - Le commandant de bord est le seul et unique responsable de la conduite de son aéronef, L'organisation et la direction des vols de la Coupe Icare déclinent toute responsabilité en cas de faute du pilote.

3 - Chaque pilote en tant que commandant de bord doit assurer par une vigilance visuelle renforcée l'anti-abordage avec l'ensemble des nombreux autres aéronefs en évolution sur les sites de la Coupe Icare (voir carte aérienne des secteurs de vol réservés) .

4 - Un ULM doit toujours laisser la priorité à autre aéronef non-motorisé : delta, parapente, planeur, ballon,....

5 - Les équipages doivent impérativement être en possession des originaux à jour de leurs documents de vol: brevet pilote, carte d'identification ULM, licence radio, assurance, valide en France. Présentation des documents obligatoire à l'arrivée accès a une ZRT manifestation aérienne. Présence possible sur le terrain de la DGAC/PAF/BGTA susceptibles d'effectuer des contrôles.

II - ACCES en ULM à la piste temporaire de LUMBIN

L'accès en vol et l'utilisation de la piste temporaire ULM de Lumbin implique par chaque pilote :

- la prise de connaissance du SUP AIP « 121/11 « Coupe Icare 2011)

- L'autorisation préalable de la direction des vols ,

- La pleine acceptation des consignes spécifiques suivantes.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité liée à l'état du terrain et à son environnement spécifique. Le Pilote commandant de bord demeure le seul responsable de son vol. En cas de doute mieux vaut s'abstenir !.

1. Le survol de l'aire d'atterrissage des PUL (PSN : 45°18'07''N et 005°54'22''E) est interdit.
2. Le survol des zones habités de la commune de LUMBIN et interdit aéronefs motorisé en dessous de 1500ft AGL .
3. Les vols en paramoteur sur l' ensemble de la commune de LUMBIN sont interdit par arrêté municipal.

4. La piste ULM de LUMBIN est ouverte uniquement pendant la Coupe ICARE pendant les plages horaires suivantes (heures locales) :
 - le samedi 24 septembre 2011 de 9h00 à 16h00 et 18h30 à 19h00
 - le dimanche 25 septembre 2011 de 9h00 à 16h00 et 18h30 à 19h00
 - **Aucun vol en dehors des ces périodes, en particulier**
INTERDICTION ABSOLUE DES VOLS ULM dans l'enceinte de la ZRT le samedi et le dimanche pendant le créneau 16h00 à 18h30 qui est strictement réservé pour les vols de démonstration
5. Coordonnées GPS piste de Lumbin N 45°18'125'' – E 005°54'58''
6. Caractéristiques particulières du terrain : piste longueur 250m largeur 10m, sol rustique en herbe « agricole » très sommairement compactée. Cette piste est réservée uniquement aux ULM tout terrain robustes types pendulaires et multiaxes lents dit « STOL » avec roues D400. Reconnaissance au sol préalable recommandée, la direction des vols décline toute responsabilité.
7. Chaque Pilote Commandant de bord devra s'assurer au préalable de la compatibilité des performances de sa machine avec les caractéristiques du terrain et aussi de son expérience. Dans le doute s'abstenir et ne pas hésiter à aller se poser sur l'AD du Versoud situé à quelques minutes en vol (voir carte VAC-LFLG) ou bien venir effectuer une reconnaissance « à pieds » au préalable selon les mêmes principes qu'une altisurface

III - CONSIGNES D'INTEGRATION

1. Axe de piste 03/21 ; préférentielle 03 avec du maïs non coupé hauteur 2m50 m en courte finale et fossé en entrée de piste, seuil de piste décalé
2. **Arrivée obligatoire par le Nord-Est (coté vallée) :** voir plan Circuit
3. Altitude terrain 720ft (220m) ; vent arrière à 500ft/sol
4. **Interdiction absolue de survol des zones publiques**, décollage et atterro parapentes /delta. (voir plan des secteurs de vol en PJ et affichages)
5. **Fréquence Radio du terrain ULM de LUMBIN 128.700** . contact 5 minutes avant intégration, pour prise des consignes et coordination avec les départs/arrivées ULM et hélico
6. Manche a air situé au Nord –Ouest de la piste

IV - SUR PLACE

- Il n'y aura pas d'essence sur le terrain
- Accès navettes routières gratuites accessibles aux pilotes ULM avec présentation du Badge nominatif « Pilote ULM » remis à l'arrivée après avoir rempli la fiche « pilote /Machine ».

Contacts et renseignements auprès de la direction des vols ULM :

Directeur des vols ULM: Louis COLLARDEAU mob. 06 07 03 80 88

DdV Adjoint ULM : Jean Marc CHEVALLET mob. 06 82 81 42 62

Louis COLLARDEAU le 30 aout 2011

Bonne COUPE ICARE, bons vols, et surtout beaucoup de prudence.

VOL ULM COUPE ICARE 2011		
Demande d'autorisation d'atterrissage		
sur la Piste ULM de LUMBIN		
Fiche enregistrement pilote / machine		Fiche N° :
A envoyer au préalable avant le 22 septembre 2011 par mail à louis.collardeau@araymond.com ou fax 04 76 70 56 21 pour obtenir un numéro d'autorisation par la direction des vols.		
<u>IDENTITE PILOTE :</u>		Date de la demande : / / 2011
Nom :	Prénom :	
Adresse :		
Nationalité :		
Téléphone mobile :	Mail :	
Vol en provenance de :	Club d'origine :	
<u>LICENCE PILOTE ULM</u>		
N° de brevet :	Date d'obtention :	Pays :
<u>AERONEF :</u> Type : Pend –Multi – Param - Giro – Ballon		Biplace/ Monoplace
Constructeur:	Modèle:	
N° d'identification ULM :	indicatif radio :	
Date de validité de la carte d'identification :		

ASSURANCE :

Compagnie/ courtier :

date de validité :

Pour les machine et pilotes étrangers : Couverture sur territoire francais: OK / No OK

N° Licence FFPLUM :

N° Licence APULMA :

Autres fédérations :

ENGAGEMENT DU PILOTE:

Je certifie exacte les informations çï dessus et je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des consignes de vol spécifique à la coupe Icare 2011 décrites çï-dessus.

En tant que commandant de bord j'assume seul les risques propres à la conduite de mon aéronef pour l'atterrissage et le décollage de la piste de ULM de Lumbin.

En cas d'accident je décharge l'organisation de toute responsabilité lié aux caractéristiques de la piste ULM de Lumbin et je m'engage n'effectuer aucun recours auprès de l'organisation.

Fait à :

le :

Signature du pilote :

DECISION DIRECTION DES VOLS

AUTORISATION ATTERISSAGE : OUI NON:

Commentaires :

Visa Direction des vols :

Date de l'envoi de la réponse : / /2011

ORGANISATION à l'arrivée :

Arrivée le :

heure:

/ Départ le :

heure

Remis badge Pilote ULM/ Pass navette : OUI / NON

Vérifié par Nom, Prénom :

le :